

## Pas de session d'examen en 2020

Le Campus des Métiers de Moselle en quelques chiffres

[www.cma-moselle.fr/apprentissage-nos-cfa](http://www.cma-moselle.fr/apprentissage-nos-cfa)

# Mention Complémentaire Technicien en Energies Renouvelables en alternance

**Objectif général :** Acquérir les compétences, savoirs et capacités exigés au référentiel examen pour se présenter aux épreuves du diplôme visé.

**Compétences visées - à l'issue de la formation, le titulaire de la mention complémentaire « technicien en énergies renouvelables » sera capable de** mettre en œuvre des équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments

## CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

**A1. ETUDE :** Vérifier le contenu du dossier et l'analyser/ Faire des relevés, des mesures/ Vérifier des faisabilités

**A2. PREPARATION DE LA REALISATION :** Rechercher des informations techniques complémentaires/ Identifier les intervenants et répartir les activités au sein de l'équipe/ Identifier l'environnement de travail / Choisir les accessoires, les consommables et les outillages nécessaires/ Mettre le chantier en sécurité et identifier les risques et pollutions éventuels/ Adapter l'intervention aux conditions climatiques/ Vérifier la conformité des supports/ Vérifier les alimentations en énergie et les réseaux/ Réceptionner le matériel/ Planifier les tâches en tenant compte des interventions des autres corps de métier et du plan de charge de l'entreprise/Vérifier les habilitations et autorisations des intervenants

**A3. REALISATION D'UNE INSTALLATION :** Utiliser et faire utiliser les moyens de protection, les dispositifs de sécurité / Approcher les équipements/ Repérer et tracer le passage des différents réseaux/ Implanter et fixer les équipements et leurs accessoires/ Façonner les réseaux, assembler et raccorder les éléments et équipements/ Assurer l'étanchéité/ Assurer les raccordements aux différents réseaux (électriques, fluidiques, ...) / Etiqueter, repérer et identifier les circuits et réseaux/ Procéder au tri et à l'évacuation des déchets : Vérifier la conformité du travail réalisé au regard du travail demandé

**A4. REGLAGE ET MISE EN SERVICE :** Procéder aux réglages et essais/ Mettre en service l'installation/ Renseigner les documents de mise en service et les plans de recollement/ Préparer la réception de l'installation réalisée

**A5. MAINTENANCE :** Réaliser une intervention de maintenance préventive/ Réaliser une intervention de maintenance corrective/ Vérifier l'adéquation des performances obtenues vis-à-vis des performances attendues

**A6. COMMUNICATION :** Participer à la représentation de l'entreprise/ Identifier les doléances du client et argumenter face à ses demandes d'information/ Recueillir et transmettre des informations orales et/ou écrites/ Transmettre les résultats de l'intervention auprès du client et de sa hiérarchie/Présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client/ Expliciter les caractéristiques d'un contrat de maintenance

**Le programme détaillé et le règlement d'examen de la formation** sont mis à disposition sur le logiciel Y-PAREO après validation du compte individuel de l'apprenant.

**Préparation à l'examen :** Une semaine de révision avec rappel de toutes les notions vues au cours de la formation

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique et pratique en Centre - Période de Formation en milieu professionnel –Atelier et installation panneaux photovoltaïques, éolienne, salles de cours de 15 à 30 places équipées PC et vidéo projection, salles informatiques, Centre de Ressources Multimédia.

**MODALITES DE SUIVI PEDAGOGIQUE ET D'EVALUATION DES ACQUIS :** Positionnement des apprenants en fonction des prérequis à l'entrée de la formation / Evaluations des compétences acquises tout au long de la formation, examens blancs, passage de l'examen suivant le calendrier fixé par l'Education Nationale.

**PUBLIC ET PREREQUIS :** Signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation selon les conditions prévues au code du travail. Sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap

**FORMATEURS :** Formateurs spécialisés dans le domaine de l'électricité et les énergies renouvelable et dans les disciplines d'enseignement liées à la profession

**FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION :** Attestation des acquis en fin de formation et validation par examen final devant un jury paritaire tripartite pour la partie pratique.

**LIVRABLES A L'ISSUE DE LA FORMATION :** Les supports de formation sont élaborés par chaque formateur et mis à disposition des apprenants en cohérence avec la méthode pédagogique utilisée et les compétences visées.

**DUREE : 1607 heures (Centre 400 heures - Entreprise 1207 heures)** pour un cycle de 1 an à ajuster selon la date d'inscription au CFA, le positionnement et les éventuelles dispenses.

**TARIFS :** Coût de la formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise. Consultez-nous pour les possibilités de prise en charge de votre financeur.

**MODALITES ET DELAI D'ACCES :** dès signature du contrat et en centre selon calendrier d'alternance du CFA.

CAMPUS DES METIERS	Metz	Tel : 03 87 39 31 50	1 an de septembre à juin de l'année n+1
--------------------	------	----------------------	---

Possibilité de restauration sur nos implantations - Formations accessibles aux personnes handicapées - Parking gratuit

Site internet : [www.cma-moselle.fr/apprentissage-nos-cfa](http://www.cma-moselle.fr/apprentissage-nos-cfa)

N° Déclaration d'existence : 41 57 P 001957  
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État



AFAQ ISO 9001 : 2015  
appliquée aux organismes de formation  
professionnelle continue

Fiche diplôme  
MC TER  
122020-V1

1/1